

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE **INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE** **L'ENVIRONNEMENT**

Une enquête publique se déroulera **du 16 septembre 2013 du 17 octobre 2013 inclus** sur les communes de Saint-Julien-du-Terroux, siège de l'enquête, Lassay-les-Châteaux, Madré, Thuboeuf (53), Bagnoles de l'Orne, Couterne, La Chapelle d'Andaine et Méhoudin (61) concernant la demande présentée par la SARL Ferme Eolienne de Saint-Julien-du-Terroux en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de production de cinq (5) éoliennes d'une puissance unitaire de 2MW, et d'un poste de livraison, sur la commune de Saint-Julien-du-Terroux.

Pendant la durée de l'enquête, fixée à trente-deux jours, le dossier de la demande d'autorisation sera déposé aux mairies de Saint-Julien-du-Terroux, siège de l'enquête, Lassay-les-Châteaux, Madré, Thuboeuf (53), Bagnoles de l'Orne, Couterne, La Chapelle d'Andaine et Méhoudin (61) afin que les personnes intéressées puissent le consulter sur place pendant les heures habituelles d'ouverture des mairies.

A titre indicatif : Saint-Julien-du-Terroux : le lundi de 10h à 12h et le jeudi de 17h à 19h- Lassay les Châteaux : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h- Madré : lundi, mardi, jeudi vendredi de 9h à 12h30 et le samedi de 8h15 à 10h15- Thuboeuf : mardi et vendredi de 9h à 12h- Bagnoles de l'Orne : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h15 et de 15h à 17h45- Couterne : lundi de 9h30 à 12h30, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h, le mercredi de 14h à 17h- La Chapelle d'Andaine : lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mercredi et le vendredi de 9h à 12h – Méhoudin : mercredi et samedi de 8h30 à 12h.

Le public peut consigner ses observations, propositions et contre propositions sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, tenu à sa disposition dans les mairies sus-mentionnées. Les observations pourront également être adressées à la mairie de Saint-Julien-du-Terroux, siège de l'enquête, par écrit et par voie électronique : mairie.st.julien.du.terroux@wanadoo.fr, elles seront dans ce cas annexées au registre d'enquête.

Monsieur Yves BOURDIER, commandant de police en retraite, président de la commission d'enquête, et/ou Monsieur Jean-Claude DY, responsable technique – épandage des eaux usées – Qualité ISO et/ou Monsieur Alain DENNIEL, adjudant de gendarmerie en retraite, désignés en qualité de commissaires-enquêteurs titulaires, membres de la commission d'enquête seront présents et y recevront en personne les observations des tiers :

- le **lundi 16 septembre 2013 à la mairie de Saint-Julien-du-Terroux (53) de 9h à 12h,**
- le **samedi 21 septembre 2013 à la mairie de Méhoudin (61) de 9h à 12h,**
- le **vendredi 27 septembre 2013 à la mairie de Lassay-les-Châteaux (53) de 14h à 17h,**
- le **mardi 1er octobre 2013 à la mairie de Bagnoles de l'Orne (61) de 9h à 12h,**
- le **samedi 5 octobre 2013 à la mairie de Saint-Julien-du-Terroux (53) de 9h à 12h,**
- le **mercredi 9 octobre 2013 à la mairie de Couterne (61) de 14h à 17h,**
- le **vendredi 11 octobre 2013 à la mairie de Thuboeuf (53) de 9h à 12h,**
- le **samedi 12 octobre 2013 à la mairie de Madré (53) de 8h15 à 11h15,**
- le **lundi 14 octobre 2013 à la mairie de La Chapelle d'Andaine (61) de 9h à 12h,**
- le **jeudi 17 octobre 2013 à la mairie de Saint-Julien-du-Terroux (53) de 17h à 20h.**

En cas d'empêchement de M. Yves BOURDIER, président de la commission d'enquête, celui-ci sera remplacé par M. Jean-Claude DY, membre titulaire.

En cas d'empêchement de l'un des membres titulaires, M. Jean-Claude DY et M. Alain DENNIEL, celui-ci sera remplacé par le premier des membres suppléants : M. Gérard GUYARD, cadre bancaire à la retraite, M. Roger PERRIER, major de gendarmerie en retraite, en qualité de commissaires-enquêteurs suppléants.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance sur le site internet des services de l'Etat (<http://mayenne.gouv.fr>, rubrique « Politiques publiques », onglet « Environnement, eau et biodiversité », puis « Installations classées », « Installations classées industrielles » puis « Dossiers autorisation ») de l'avis de l'autorité environnementale réputé sans observation, et des résumés non techniques, à la préfecture (bureau des procédures environnementales et foncières), et aux mairies de Saint-Julien-du-Terroux, siège de l'enquête, Lassay-les-Châteaux, Madré, Thuboeuf (53), Bagnoles de l'Orne, Couterne, La Chapelle d'Andaine et Méhoudin (61) de l'ensemble du dossier dont l'étude d'impact. A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête, seront également disponibles sur le site internet des services de l'Etat, ainsi que dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Monsieur Olivier DUMAY, rue du Poirier 14650 CARPIQUET- Téléphone : 02 31 29 37 95 (ligne directe) ou 02 31 29 20 00 (standard) adresse électronique : o.dumay@sameole.fr

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus. Celle-ci sera prise par le préfet de la Mayenne.